



Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 28 octobre 2019

Membres en exercice : 22
Présents : 17
Procurations : 1
Nombre de votants : 18
Votes pour : 18
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
04/10/2019

Délibération n° C 2019- 32

Mission d'inspection et d'évaluation 2018 : Restitution

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit octobre, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, excusé.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Natacha BOURGEOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Monique FANTINI, Christine RIOTTE, Françoise VESPA; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT.

Suppléants : Madame Annie AUDIER ; Monsieur Jean FRANCHI.

Excusés : Mesdames Hélène PELISSARD, Sandrine MARION, Chantal TORCK, Céline TROSSAT ; Messieurs Cyrille BRERO, Jean-Michel DAUBIGNEY, Gérard FERNOUX-COUTENET, Jean-Gabriel NAST, François PERRODIN.

Procuration : Madame Céline TROSSAT à Monsieur Clément PERNOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY ; Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L 751-2 et L 752-1 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-25 du 18 décembre 2018 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-4 du 19 mars 2019 relative à l'élection d'un Troisième Vice-Président et du 5^{ème} membre du Bureau ;

Vu l'avis de la Commission du Personnel du 22 octobre 2019 ;

Vu l'avis de la Commission des Equipements du 25 octobre 2019 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 25 octobre 2019 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Le SDIS du Jura a fait l'objet d'une évaluation périodique de l'inspection générale de la sécurité civile du 3 au 8 décembre 2018 (article L.751-2 du code de la sécurité intérieure).

La méthodologie utilisée consiste à comparer les SDIS de même strate ou de strate équivalente et ce, afin d'évaluer les vulnérabilités et les performances.

Les 6 SDIS retenus pour cette comparaison étaient la CORREZE, l'AUBE, la HAUTE-LOIRE, la MAYENNE, l'ORNE et la HAUTE-SAONE.

Le Président du CASDIS et Monsieur le Préfet ont reçu le rapport d'évaluation, dont la version finale résulte d'échanges entre les inspecteurs de l'IGSC (inspection générale de la sécurité civile) et les autorités.

Il nous est demandé de bien vouloir prendre connaissance de la synthèse et des recommandations de cette mission et d'en débattre.

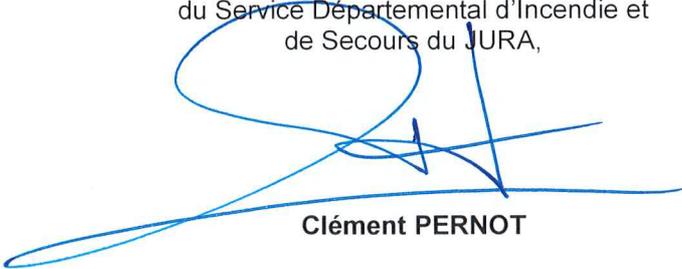
DECISION N° C 2019-32 DU 28 OCTOBRE 2019

Le Conseil d'Administration, a pris connaissance de la synthèse et des recommandations de cette mission et en a débattu.

La synthèse et les recommandations sont jointes à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le - 8 NOV. 2019
Affiché le - 8 NOV. 2019
Publié au RAA du 4^{er} trimestre 2019

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT